



DES PERSONNES TUEES PAR ES AGENTS ETATIQUES AU COURS DU 1^{er} TRIMESTRE 2023

Un membre du parti CNDD-FDD tué en commune Kigamba, province Cankuzo

En date du 1^{er} janvier 2023, vers 22 heures, au quartier Nyamashishi, au chef-lieu de la commune Kigamba, province Cankuzo, Mavukiro, membre du parti CNDD-FDD, commerçant, résidant de ce quartier, natif de la sous-colline Ngoma, colline Rusagara, commune Kigamba, province Cankuzo a été enlevé à son domicile par Vénuste, membre de la milice Imbonerakure, accompagné par 3 militaires du Camp Mutukura en patrouille nocturne. Selon des sources sur place, la victime se disputait avec sa femme qui a appelé par téléphone cet Imbonerakure pour intervenir et ce dernier est venu avec ces trois militaires. La victime a été trouvée agonisante dans la route par ses voisins qui l'ont évacuée vers le CDS Kigamba. Selon les mêmes sources, en date du 3 janvier 2023, cet Imbonerakure a été arrêté et conduit au cachot du commissariat provincial de police de Cankuzo par le Procureur de la République de Cankuzo accompagné par le Commissaire provincial de police tandis que ces trois militaires ont été arrêtés et embarqués vers le Camp Militaire de Mutukura où ils ont été interrogés par une délégation de l'auditorat militaire. Jusqu'au matin du 4 janvier 2023, Mavukiro qui se trouvait à la morgue de l'hôpital de Cankuzo n'était pas encore enterré.

Un corps sans vie d'une femme retrouvé en commune Mabayi, province Cibitoke

En date du 22 janvier 2023, vers le matin, sur la sous-colline Muhingo, colline Buhoro, commune Mabayi, province Cibitoke, un corps sans vie de Daphrose Nizigiyimana, âgée de 41 ans, cultivatrice, mère de quatre enfants et fabriquant de boisson locale communément appelée « Urwarwa » a été retrouvé nu par des passants. Selon des sources sur place, cette femme a été tuée en date du 21 janvier 2023, vers 20 heures, lorsqu'elle allait récupérer son argent chez Fabien Hasabumutima alias Yamoshi qui avait acheté sa boisson à crédit. Selon les mêmes sources, sur les lieux du crime, il y avait une chaussure de Léonce Nahimana, membre de la milice Imbonerakure de la localité, ce qui a été à la base d'identification d'un des présumés auteurs que la victime avait rencontrés au cours du chemin. Ces derniers avaient violé cette femme avant de la tuer. Léonce Nahimana qui a été arrêté a failli être tué par des membres de la famille de la victime en colère n'eut été l'intervention des policiers.

Une personne tuée en commune Kabarore, province Kayanza

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 29 janvier 2023 indique qu'en date du 19 janvier 2023, sur la colline Rukere, commune Kabarore, province Kayanza, Marcel Nyandwi, âgé de 53 ans, cultivateur, résidant sur cette même colline, a été tué à coup de fusil par un policier, Ferdinand Bikorimana du Commissariat communal de Kabarore. Selon des sources sur place, ce policier était avec un autre policier, Claude Nahimana et ils venaient arrêter Marc Ngendakumana, fraudeur de minerais et qui avait pris fuite en date du 14 janvier 2023, vers 4 heures du matin, sur sa colline de Rukere quand des policiers tentaient de l'arrêter suite à la saisie de 15 kg de coltan tantalite lors d'une fouille perquisition chez lui par ces policiers accompagnés du chef de cette colline. Selon les mêmes sources, des habitants de cette colline se sont opposés à cette arrestation en tentant de s'accaparer un fusil du policier qui a alors tiré dans la foule et a ainsi tué Marcel Nyandwi. En date du 24 janvier 2023, dans un procès de flagrance, le TGI de Kayanza a auditionné et a condamné Marc Ngendakumana à 2 ans de servitude pénale et une amende de 10 millions fbu tandis que Claude à une année de servitude pénale et une amende de 50 mille fbu tandis que Ferdinand, à une peine de servitude pénale de 2 ans, une amende de 500 mille fbu ainsi qu'un dédommagement moral de 5 millions fbu à donner à la famille de la victime.

Une femme tuée en commune Ntega, province Kirundo

En date du 23 janvier 2023, sur la colline Monge, commune Ntega, province Kirundo, Patricia Cizanye, âgée de 34 ans, a été tuée pendue à l'aide d'une corde par son mari militaire caporal, Pascal Hakizimana, matricule HR17191, travaillant au camp militaire Nyanza-Lac. Selon des sources sur place, Pascal Hakizimana a été aidé par son ami, Mathias Bizimana en pendant cette femme dans sa chambre à coucher et après les faits Pascal Hakizimana s'est caché chez sa sœur où il a été retrouvé suite aux cris de leurs enfants qui ont trouvé leur mère morte suspendue à l'aide d'une corde quand ils sont venus de l'école. Pascal Hakizimana qui s'était rendu chez lui en date du 22 janvier 2023, étant venu en cachette en congé s'était logé chez sa sœur. Selon les mêmes sources, Pascal qui vivait en concubinage avec une autre femme à Bujumbura Mairie maltraitait sa femme afin de la pousser au divorce. En date du 24 janvier 2023, le TGI Kirundo a auditionné les deux présumés auteurs et a condamné Pascal Hakizimana à une peine de servitude pénale de 20 ans et Mathias à 5 ans de de servitude pénale.

Un homme et sa femme membres du parti CNL tués en commune Mutaho, province Gitega

En date du 9 février 2023, vers 19 heures, sur la sous-colline Gaheza, colline Masango, zone et commune Mutaho, province Gitega, Joseph Ngendakumana, âgé de 50 ans et son épouse, Agnès Siniremera, âgée de 48 ans, tous commerçants, tous membres du parti CNL ont été tués à coups de machettes par un groupe de membres de la milice Imbonerakure, à 300 mètres de leur domicile. Selon des sources sur place, les victimes venaient du marché sis à la colline Nyakeru, commune Bugendana frontalière avec la commune Mutaho, à 500 mètres de la rivière Mubarazi séparant les deux communes. Selon les mêmes sources, certains membres de cette milice sont allés au domicile des victimes où ils ont volé un téléphone portable de type android après ils avoir intimidé les enfants en les empêchant de sortir. Ces malfaiteurs ont emporté une somme d'argent non précisée que Joseph avait sur lui. Ces victimes avaient été accusées de sorcelleries mais d'autres sources ont indiqué que quelques jours avant, les victimes avaient été menacées par des membres de la

milice Imbonerakure de la colline Masango sur l'ordre du chef de cette milice, Eloge, Ezéchiel et Lambert en les accusant d'avoir refusé d'adhérer au parti CNDD-FDD. En date du 10 février 2023, le matin, ces trois personnes ont été arrêtées et ont été conduites au cachot de police Mutaho sur l'ordre de l'administrateur de cette commune, Mélchiade Nihorimbere après qu'il s'est rendu sur les lieux du crime. Les corps de ces victimes ont été évacués vers l'hôpital Mutaho.

Une personne tuée en commune Nyanza-lac, province Makamba

En date du 24 février 2023, sur la colline Bukeye, commune Nyanza-lac, province Makamba, un nommé Ntirampeba, boutiquier, âgé de 22 ans, originaire de la colline Gatereni, commune Gitanga, province Rutana, a été battu à mort par Ndayisaba Ramsès alias Paré, chef de colline Bukeye, Augustin Basabose alias Mahuba, responsable du parti CNDD-FDD sur cette même colline et Niyonkuru sylvestre alias Mubara, responsable des jeunes Imbonerakure sur ladite colline. Selon des sources sur place, Ntirampeba et son ami vivaient ensemble et étaient tous boutiquiers du commerçant Damas. Les présumés auteurs l'accusaient de truquer sa balance pour acheter du maïs aux habitants de la localité. La victime a fini par rendre l'âme à son domicile après avoir été battu plusieurs coups de bâtons et secouer sa tête contre la terre. Ramsès Ndayisaba l'a mise sur une moto et conduite vers la pharmacie de cette colline pour lui procurer des médicaments puis l'achemina à son domicile. Selon les mêmes sources, les présumés auteurs voulaient l'enterrer à la va vite mais un membre de la famille de la victime, officier de l'armée Burundaise basée à Bujumbura, a téléphoné l'administrateur de la commune Nyanza-lac qui par la suite a ordonné aux policiers du commissariat de police de Nyanza-lac d'aller prendre le corps pour aller le déposer à la morgue de l'hôpital du district sanitaire de Nyanza-lac en attendant des enquêtes y relatives. Augustin Basabose et Sylvestre Niyonkuru ont été arrêté en date du 25 février 2022, puis ont dénoncé Ramsès qui a été arrêté en date du 26 février 2023 puis conduit au cachot du parquet de Makamba.

Un corps sans vie retrouvé en commune Matongo, province Kayanza

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 5 mars 2023 indique que sur la colline Mahoro, commune Matongo, province Kayanza, dans la matinée du 14 février 2023, un corps sans vie de Samson Vyukusenge, âgé de 37 ans, membre du parti CNDD-FDD, commerçant résidant au centre Kayanza a été retrouvé par des passants. Selon des sources sur place, en date du 13 février 2023, vers 20 heures, sur la colline Ruganza, commune Matongo, province Kayanza, Samson Vyukusenge, a été tué à coups de bâton par un groupe d'Imbonerakure dont Victor Hasabumutima, directeur de l'ECOFO Matongo et secrétaire du parti CNDD-FDD à Matongo, Charles Bizimana, Salomon Irankunda et Richard Bizimana. Pendant la journée, Samson s'était rendu chez Serges Manirakiza résidant en commune Matongo pour lui demander son argent estimé à plus de 3 millions fbu et à son retour, il a été attaqué à la RN1 au niveau de la localité de Ndaro, colline Ruganza par ces malfaiteurs quand il attendait un véhicule. Selon les mêmes sources, son corps présentait des blessures au niveau du nombril et au niveau de la tête. Victor, Salomon, Charles, Richard, Ezéchiel alias Ziyeri et Crescent, tous membres de la milice Imbonerakure habitant tout près du lieu du crime ont été appréhendés mais Victor Hasabumutima, Ezéchiel et Crescent ont été

libérés. En date du 15 février 2023, le Tribunal de Grande Instance de Kayanza a auditionné et a condamné Salomon Irankunda, Charles Bizimana et Richard Bizimana à une peine de servitude pénale de 5 ans et à payer une somme de 100 000 fbu chacun. En date du 16 février 2023, le corps sans vie de Samson a été enterré grâce à l'argent payé par Victor Hasabumutima, Ezéchiel et Crescent bien que subsiste encore un flou sur ce paiement et leur libération.

Un corps sans vie d'un membre du parti CNL retrouvé en commune Kabezi, province Bujumbura rural

En date du 7 mars 2023, vers 10 heures, sur la colline Gakungwe, commune Kabezi, province Bujumbura rural, un corps sans vie de Abdoulazack Irankunda alias Kadari, âgé de 31 ans, célibataire, ex-membre de la milice Imbonerakure ayant récemment adhéré au parti CNL a été retrouvé dans un champ de maïs appartenant à la commune Kabezi. Selon des sources sur place, ce corps présentait des blessures au niveau du ventre, de la poitrine, au bras ainsi qu'au niveau des jambes et ses habits étaient déchirés. Selon les sources administratives, lors de la récolte du maïs dans ce champ, Espérance Habonimana, administrateur de la commune Kabezi accompagnée par des habitants en train de récolter du maïs sont tombés sur ce cadavre. Le cadavre a été conduit à l'hôpital Roi Khaled de Kamenge. Après des investigations, il a été constaté que ce cadavre est celui d'un jeune homme natif et résidant de la colline Kabezi et qu'il est fils du feu Dieudonné et de Lucie Sakubu. Il a été tué par des membres de la milice Imbonerakure dont Jules. Le chef de dix ménages sur la colline Gakungwe, Mélance, membre du parti CNL a été arrêté et conduit au cachot communal de Kabezi pour des raisons d'enquête.

Un orpailleur tué en commune Mabayi, province Cibitoke

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 27 mars 2023 indique qu'en date du 18 mars 2023, vers le matin, à l'entrée de la Kibira, sur la colline Ruhororo, dans un lieu communément appelé "Ku Kibuga", Paul Ngabireyimana, âgé d'une vingtaine d'années, originaire de la colline Kibande, a été fusillé par des militaires d'une position installée à cette localité. Selon des sources sur place, tout près de cette position se trouve un gisement d'or. En date du 17 mars 2023, certains orpailleurs de cette localité se sont introduits dans ce gisement sans autorisation et se sont heurtés au refus de ces militaires qui ont exigé de l'argent avant des travaux. Ces exploitants ont refusé en arguant qu'ils pourraient payer après avoir trouvé de l'or. Le matin du 18 mars 2023, ces militaires ont informé leur commandant du camp Mabayi, Colonel Onesphore qu'un groupe d'orpailleurs dont le chef n'était pas connu extrayait de l'or. Selon les mêmes sources, le commandant a relayé cette information à Dominique Nyamugaruka, Commandant de la 1^{ère} région militaire. Celui-ci a donné l'ordre aux militaires de cette position par le biais du Commandant du camp, de les chasser en les fusillant. Ces militaires ont alors ouvert le feu contre ces orpailleurs dont Paul a succombé après avoir reçu des balles au niveau de la tête et du ventre. Le cadavre a été amené à la famille sur la colline Kibande par des membres de la milice Imbonerakure à bord d'un véhicule de l'administrateur de Mabayi, Nicodème Ndahabonyimana sur l'injonction du commandant Onesphore.